

***La 25ème RETRAITE SPIRITUELLE INTERNATIONALE
POUR LES COUPLES MARIÉS***

aura lieu à Medugorje du 4 au 7 février 2026

Le thème:

Ad fontem! À la source.

À l'école de la Vierge Marie

Programme:

Mercredi 4 février 2026

14h00 Inscription des participants
16h00 Introduction à la retraite
17h00 Programme de prière du soir
à l'église

Jeudi 5 février 2026

09h00 Prière du matin
09h30 Conférence
11h00 Adoration du Saint
Sacrement en silence
15h00 Conférence
17h00 Programme de prière du soir
à l'église

Vendredi 6 février 2026

08h00 Prière sur le Krizevac
11h30 Adoration du Saint
Sacrement en silence
15h00 Conférence
17h00 Programme de prière du soir
à l'église

Samedi 7 février 2026

7h00 Prière sur la Colline des
Apparitions
10h00 Conférence
11h00 Sainte Messe et clôture
de la retraite

La coordination de la retraite est assurée par le Père Josip Stanić.

Le conférencier pour la retraite sera le Dr. Josefina Škarica, née en 1948, mariée, mère de quatre enfants, médecin. Après la fin des études en médecine elle travaille dans le Centre médical à Šibenik, Croatie. En 1985 elle spécialise dans la médecine scolaire. Défunt évêque monseigneur Srećko Badurina fonde en 1993 à Šibenik le Conseil pour les jeunes, le mariage et la famille, et nome Dr. Škarica au poste du proviseur du conseil. Après l'éducation de deux ans à Zagreb, en an 2004 elle acquiert le diplôme du conseiller familial. Au courant des vingt dernières années elle participe aux cours préparatoires au mariage, et tient de nombreuses conférences et séminaires en Croatie et à l'étranger au sujet du mariage, de la famille et de l'éducation.

Le retraite se déroulera dans la salle JP II derrière l'église. La participation aux frais est de **60 € par couple**. Vous pouvez vous inscrire par e-mail à l'adresse suivante : seminar.marija@medjugorje.hr (pour Marija Dugandzic).

Le nombre de participants étant limité, nous vous prions de vous inscrire le plus tôt possible. Nous vous prions également d'assurer vous-même votre logement à Medjugorje.

Pour les besoins de l'organisation de la retraite et pour votre sécurité, veuillez vous considérer comme inscrits pour la retraite uniquement quand vous aurez reçu notre confirmation écrite. Si vous n'avez pas reçu notre réponse, cela signifie que nous n'avons pas reçu votre demande et que vous n'êtes pas inscrits car vous avez envoyé votre courrier électronique à une adresse incorrecte ou vous avez un virus qui bloque votre courrier électronique automatiquement. Par conséquent, vous pourrez vous considérer comme inscrits seulement si vous avez reçu notre réponse positive.